

## Troubles de la parentalité : comment travailler au service de l'enfant en soutenant les parents fragilisés ?

Paris, les 17 et 18 mai 2021  
Yves STEVENS



Cette formation s'adresse aux professionnels amenés à travailler avec des parents adoptant à l'encontre de leurs enfants des comportements inadéquats. Ces comportements peuvent altérer le développement des enfants et occasionner des souffrances importantes chez ceux-ci.

La formation s'articule autour de deux axes. Le premier est celui de la compréhension des mécanismes en jeu dans l'altération des capacités parentales : l'enfant dans l'adulte, le couple conjugal, le couple parental, la relation parent-enfant. Le second axe, qui est celui de l'intervention, proposera différents moyens pour construire une alliance entre adultes, dans l'intérêt de l'enfant.

### CONTENU

- Introduction : qu'est-ce qui légitime l'intervention des professionnels de l'aide à l'enfance auprès des parents ?
- Les troubles de la parentalité
  - > Description
  - > Modèles explicatifs
- L'évaluation des signes de malaise chez l'enfant
- L'évaluation des capacités parentales
- Le triangle parents-enfant-professionnels : vers la construction d'une relation qui déstigmatise sans pour autant banaliser.

### OBJECTIFS

Arriver à mettre en relation les problèmes manifestés par l'enfant et les difficultés rencontrées par ses parents, tout en évitant la stigmatisation de l'un et la disqualification des autres.

### MOYENS PEDAGOGIQUES

Exposés théoriques, illustrations cliniques, exercices individuels et en sous-groupe.

### PUBLIC CIBLE

Professionnels de la relation d'aide et de soin aux enfants en difficulté (éducateurs, psychologues, psychothérapeutes, etc.)

### FORMATEUR

Yves STEVENS est psychologue, thérapeute familial, formateur, ayant une longue pratique du secteur de l'Aide à la Jeunesse et de la santé mentale. Il a participé à la création de Kaléidos, équipe spécialisée dans la prise en charge des problématiques d'abus sexuels intra familiales et à la création d'une équipe spécialisée dans la prise en charge des auteurs d'infraction à caractère sexuel. Actuellement, il partage son temps de travail entre un service de pédopsychiatrie accueillant des adolescents en grande souffrance et Parole d'enfants dans une fonction de formateur-superviseur.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Paris

Dates : → lundi 17 mai 2021  
→ mardi 18 mai 2021

Horaire : de 09h30 à 17h

Frais d'inscription :

→ Individuelle : 275 € (300 CHF)

→ Par convention en France : 380 €  
(formation continue)



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une formation, merci de remplir impérativement un bulletin d'inscription :

> Par internet via notre site [www.parole.be](http://www.parole.be) ;

> Ou en utilisant le bulletin ci-dessous et en nous le renvoyant soir par mail ([info@parole.be](mailto:info@parole.be)), soit par courrier postal.

Nom : ..... Prénom : .....

### ADRESSE PRIVÉE

Rue : ..... N° : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Pays : ..... Tél : .....

E-mail : .....

### ADRESSE PROFESSIONNELLE

Rue : ..... N° : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Pays : ..... Tél : .....

E-mail : .....

### PAIEMENT

- J'effectue un virement européen de ..... €  
sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB (Belgique, France, Luxembourg...)
- Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif  
n° d'agrément : 93840400584 (inscription par convention en France)
- J'effectue un virement de ..... €  
sur le compte IBAN : FR80 3000 2005 6100 0045 1265 R 84 (France)
- J'envoie un chèque de ..... € à l'ordre de "Parole d'Enfants" (France)
- J'effectue un virement de ..... CHF  
sur le compte CCP de Parole d'Enfants n°40-688752-4 à Bern – IBAN CH58 0900 0000 4068 8752 4 BIC : POFICHBEXX (Suisse)

### DATE ET SIGNATURE

Le ...../...../20.....

### FACTURE

- Je désire recevoir une facture établie au nom de ..... à mon adresse  privée  professionnelle

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation ne sera effective qu'à la **réception de votre paiement** ou d'une attestation de prise en charge signée par votre employeur.

Les places seront attribuées dans la limite des places disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée des versements.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire une réservation provisoire dans l'attente de la réponse de votre employeur.

### EN CAS D'ANNULATION

Les **annulations de votre part dans le cadre des inscriptions individuelles** ne font pas l'objet de remboursement.

Lorsqu'il y a une liste d'attente pour un groupe dont le nombre de participants est limité, nous vous proposons un arrangement à l'amiable avec remboursement (25€ de frais) s'il nous est possible de vous remplacer.

Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si un nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le remboursement est intégral.